

Avis de constitution

SOCIETE « MATA PROJECTEUR »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8 EME TRANCHE, A
100 METRES DU SUPERMARCHE KING DECO., Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATA PROJECTEUR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

La vente de vidéoprojecteurs ;
La vente d'accessoires de vidéoprojecteur ;
L'import-Export ;
Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8 EME TRANCHE, A
100 METRES DU SUPERMARCHE KING DECO., Lot ND, Ilot
ND

Dirigeant(s) M FADIGA LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05406 du 06/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68267/GTCA/RC/2025 du 06/11/2025

